

N° 2022/O2/61

Question orale déposée par le groupe « Avanzemu »

OBJET : ABATTAGE DES PORCINS DANS LE CISMONTE.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Monsieur le Conseiller Exécutif et Président de l'ODARC,

Notre filière porcine connaît une activité importante avec une production généralement qualifiée comme étant de grande qualité.

En période de production, régie par une certaine saisonnalité, les besoins en abattage sont importants.

L'abattoir de Ponte Leccia est le seul abattoir ouvert aux porcins pour le territoire du Cismonte.

Il apparait, selon les informations dont nous disposons à ce jour, que, cette année, l'abattage sera plafonné, sous décision, entre autres, des services vétérinaires, à 160 unités porcines par semaine. S'il ne nous appartient pas de discuter les décisions des services vétérinaires qu'il convient de respecter, cette fréquence paraît insuffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande liée au rush de la période d'abattage.

Cela risque de mettre à mal la production locale, déjà touchée par diverses problématiques ne relevant pas forcément de l'abattage.

Les acteurs de la filière s'inquiètent légitimement quant à la possibilité qui leur sera offerte, ou non, de réaliser pleinement leur activité cette année.

Ainsi et afin de lever les craintes des agriculteurs porcins, Monsieur le Conseiller Exécutif et Président de l'ODARC, quelles solutions préconisez-vous afin d'assurer l'entière prise en charge des besoins en abattage de la filière porcine pour la saison à venir ?